LA PRÉVENTION INCENDIE DANS LES ÉRABLIÈRES AU TÉMISCOUATA

Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une érablière?

AVEZ-VOUS PENSÉ À :

- Afficher le numéro civique de façon visible du chemin public de façon à ce que les services d'urgence puissent repérer rapidement votre érablière;
- Installer un avertisseur de fumée dans chacune des pièces et vérifier son fonctionnement régulièrement;
- Installer un avertisseur de monoxyde carbone près des systèmes de chauffage;
- Posséder un extincteur portatif à poudre sèche de classe ABC ou appropriée aux risques des bâtiments;
- Dégager tous les accès aux bâtiments;
- Entretenir une allée d'accès du chemin public d'un minimum de cinq mètres assurant la circulation des véhicules d'urgence;
- Contacter le service de sécurité incendie de votre municipalité afin de les informer de votre localisation.

Photos : Alain Tardif, maître photographe

ÉLECTRICITÉ

Les panneaux électriques doivent être installés dans un bâtiment ou dans un endroit où il n'y a pas de poussière, d'humidité ou de vapeur dans l'atmosphère.

Utilisez le câblage électrique approprié et prévoyez une protection des câbles électriques pour éloigner les rongeurs des fils.

LES RÉSERVOIRS PÉTROLIERS

Une simple étincelle est plus que suffisante pour enflammer des vapeurs d'essence.

L'essence et le diésel sont des produits pétroliers inflammables. Un réservoir doté d'un distributeur électrique de carburant et le branchement électrique doivent être antidéflagrantes.

LE CHAUFFAGE AU BOIS

Il faut éviter d'entreposer des cordes de bois près du bâtiment principal. Il est recommandé de laisser la majorité du bois dans un bâtiment plus éloigné, de façon à limiter le risque de propagation en cas d'incendie à l'extérieur.

Il est important de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année.

Photos : Alain Tardif, maître photographe

Pour toutes questions concernant les moyens de prévention ou la réglementation en vigueur, n'hésitez pas à contacter le service de sécurité incendie de votre municipalité ou le préventionniste de la MRC de Témiscouata au 418-899-6725 ou sans frais 1-877-303-6725 poste 124.

MRC de Témiscouata